

Certificat de spécialisation Contrôle interne et gestion des risques, conformité dans le secteur Banque-Assurance

Présentation

Publics / conditions d'accès

Public : Professionnels d'un domaine de spécialisation dans le contrôle interne ayant besoin d'élargir leur compétence sur d'autres types d'expertises, dont risques et conformité.

Prérequis : Titulaires d'un diplôme d'école de commerce, d'une formation universitaire ou d'un niveau Master 1 en spécialisation Banque - Finance. Cadres en activité (titulaire d'un niveau master ou licence) ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle.

Inscription soumise à agrément : Envoyez votre CV accompagné d'une lettre de motivation à entreprises@cnam.fr

Objectifs

Ce certificat de spécialisation vise à l'acquisition de compétences et de capacités d'expertise et offre à chaque diplômé la possibilité d'évoluer rapidement, et de prendre des responsabilités dans les métiers du contrôle, d'audit, de conformité auprès des banques et assurances. Le contenu de cette formation est validé et actualisé par un Conseil scientifique constitué de représentants des principaux Groupes du secteur de la Banque et de l'Assurance et de représentants de l'ACPR.

- Répondre aux attentes des autorités de contrôle et de supervision du secteur de la banque, de l'assurance, et de la gestion d'actifs
- Savoir mettre en œuvre un plan de contrôle et de conformité
- Appliquer des techniques du contrôle interne et assurer la supervision des risques
- Connaître les différents types d'agrément nécessaires par activité bancaire et financière
- Connaître les normes de gouvernance

Modalités de validation

Conditions de délivrance: Validation de l'ensemble des unités spécifiques composant le certificat.

Examen de 4 heures à la fin de chacune des 4 unités spécifiques.

Compétences

- Savoir réaliser une cartographie des risques opérationnels, des risques de non-conformité, et une cartographie globale des risques
- Savoir réaliser une veille réglementaire : connaître les instances et le processus de régulation et supervision des institutions financières
- Savoir réaliser un plan de contrôle permanent et périodique
- Savoir réaliser les contrôles, mettre en exergue des recommandations et suivre des plans d'actions

🌟 Valide le 20-06-2019

Code : CS4900A

24 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale :

EPN09 - Economie Finance
Assurance Banque (EFAB) /
Alexis-guillaume COLLOMB

Niveau CEC d'entrée

requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie :

Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF :

Métiers (ROME) :

Contact national :

Cnam Entreprises
292 rue Saint Martin
292 rue saint martin
75003 PARIS 03
01 58 80 89 72

entreprises@cnam.fr

Enseignements

24 ECTS

Cadre général et réglementaire du contrôle interne

[US1201](#)

6 ECTS

Risque de non-conformité, reporting internes et reportings réglementaires, contrôle des PSEE

[US1202](#)

6 ECTS

Les risques financiers et opérationnels (crédit, opérationnels, marché, taux et liquidité)

[US1203](#)

6 ECTS

Les contrôles spécialisés et le contrôle périodique

[US1204](#)

6 ECTS